



Cofinancé par



# PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

## Résumé non technique

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRASSONNAIS EN PERIGORD NOIR  
THENON-HAUTEFORT

SDE 24 : SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DORDOGNE

<b>Livre 0 – Résumé non technique</b>	<b>X</b>
<b>Livre 1 – Diagnostics</b>	
Diagnostic des émissions de GES, des consommations et production d'énergie, de la séquestration de carbone	
Qualité de l'air	
Adaptation au changement climatique	
Focus sur les réseaux d'énergie	
État initial de l'environnement	
<b>Livre 2 – Stratégie</b>	
<b>Livre 3 – Programme d'actions</b>	
<b>Livre 4 – Evaluation environnementale stratégique</b>	

Rapport d'étude

Décembre 2019



**PLAN CLIMAT**  
Air Énergie Territorial **24**

# SOMMAIRE

## TABLE DES MATIERES

<b>1. QU'EST-CE QU'UN PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL : OBJECTIFS ET ENJEUX</b>	<b>3</b>
<b>2. LES DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU PCAET DU TERRASSONNAIS</b>	<b>3</b>
2.1. Les documents de diagnostic	3
2.2. La stratégie et le programme d'actions	4
<b>3. LE DEROULE DE LA DEMARCHE</b>	<b>4</b>
3.1. Du diagnostic à la stratégie	4
3.2. De la stratégie au programme d'actions	5
<b>4. LE PCAET DU TERRASSONNAIS EN PERIGORD NOIR THENON HAUTEFORT</b>	<b>6</b>
4.1. Résumé des enjeux issus des diagnostics	6
4.2. La stratégie et le programme d'actions	7
Axe 1 : Accompagner la transition vers une économie durable	11
Axe 2 : Planifier un aménagement et une mobilité durable	12
Axe 3 Atténuer les impacts des bâtiments	13
Axe 4 : Développer et diversifier la production d'énergie renouvelable	14
<b>5. ANIMATION DE LA DEMARCHE</b>	<b>15</b>
5.1. Pilotage	15
• Organisation du PCAET	15
5.2. Démarche de suivi et évaluation	17

## 1. QU'EST-CE QU'UN PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL : OBJECTIFS ET ENJEUX

La Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte a rendu obligatoire la réalisation d'un Plan Climat Air Énergie Territorial pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Cette démarche peut néanmoins être engagée volontairement par les collectivités de moins de 20 000 habitants. Des contenus précis en matière de diagnostics et de thématiques à traiter ont été précisés par décret.

Mais au-delà des exigences réglementaires, les Plans Climat Air Énergie Territoriaux sont des démarches qui permettent d'anticiper :

- l'impact du changement climatique en matière de qualité de vie et de risque pour la population (impact sur l'agriculture, sur les îlots de chaleurs et le risque de canicule, sur les risques majeurs, ...),
- l'impact de l'énergie chère sur le tissu économique de la collectivité, en anticipant la vulnérabilité du territoire et en préparant des réponses opérationnelles,
- les risques sociaux pour la population, en maîtrisant les possibles situations de précarités énergétiques et de pollution de l'air.

Ainsi un PCAET doit permettre de réduire l'impact climatique d'un territoire, mais il doit surtout être l'occasion de mener une démarche prospective permettant d'anticiper les risques liés au changement climatique et à l'augmentation du prix de l'énergie. Il comporte donc un volet économique et social de premier ordre.

Le Plan Climat est ainsi un outil qui permet d'allier transition énergétique avec pérennité du bien-être des habitants et performance économique du territoire.

## 2. LES DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU PCAET DU TERRASSONNAIS

### 2.1. Les documents de diagnostic

Les diagnostics ont été réalisés au cours de l'année 2017 et finalisés au 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2018 :

- émissions de gaz à effet de serre,
- consommations énergétiques,
- productions énergétiques,
- vulnérabilité au changement climatique,
- émissions de polluants atmosphériques.
- présentation des réseaux, de transport et distribution d'énergie,
- évaluation de la séquestration carbone.

L'état initial de l'environnement a été réalisé en même temps et sur le même périmètre.

## 2.2. La stratégie et le programme d'actions

- La stratégie est composée :
  - Des objectifs quantifiés par thème et par secteur ;
  - D'une vision du territoire : les orientations stratégiques pour atteindre ces objectifs.
  
- Le programme d'actions rassemble les actions portées :
  - Par la Communauté de Communes ;
  - Par les partenaires territoriaux.
  
- L'évaluation environnementale stratégique analyse les impacts du PCAET sur les autres domaines liés à l'environnement.

## 3. LE DEROULE DE LA DEMARCHE

### 3.1. Du diagnostic à la stratégie

Le PCAET a été élaboré selon une démarche de co-construction progressive.

Lors de la réalisation des diagnostics, un premier temps de concertation a rassemblé tous les partenaires départementaux lors de la 1<sup>ère</sup> journée de la transition le 13 décembre 2017. Cette journée visait à lancer la concertation autour de la présentation du diagnostic à l'échelle départementale puis d'ateliers thématiques et d'entretiens avec les acteurs, auxquels les élus et services des collectivités pouvaient assister. Elle a permis de recueillir un état des lieux et la vision des partenaires sur les thématiques Climat-Air-Énergie en Dordogne, ainsi que de préciser le rôle et positionnement de chaque structure dans les filières.

Le diagnostic propre à la Communautés de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort a quant à lui été présenté le 14 décembre 2017 en Comité de Pilotage élargi aux principaux partenaires de la collectivité.

Par la suite, les potentiels ENR et de Maîtrise de la Demande en Énergie ont été présentés lors d'un second Comité de Pilotage élargi le 26 mars 2018. Ce COPIL a également été l'occasion de mener les premières réflexions sur la stratégie et recueillir les avis de l'assemblée quant aux potentiels à activer et leviers d'action à mettre en œuvre.

### 3.2. De la stratégie au programme d'actions

Cette première proposition de stratégie a été retravaillée à partir des retours des élus lors du précédent COPIL et une version plus aboutie de scénario de transition ainsi qu'une proposition de plan stratégique ont été présentés en Comité de Pilotage élargi le 17 mai 2018. Ce Comité de Pilotage avait également pour but de commencer à travailler sur le plan d'action sous la forme d'ateliers et de questionner les objectifs stratégiques au regard de leur traduction opérationnelle (en nombre de logements rénovés, installations ENR construites...). Cet échange a permis d'établir une ébauche de plan d'action contenant les envies d'agir des élus et partenaires.

Le SDE24 a également organisé une seconde Journée de la Transition Énergétique le 28 juin 2018, sur deux sites : la Préfecture de Dordogne et le siège du SDE24 à Périgueux. Cette seconde journée avait pour but de réunir à nouveau l'ensemble des partenaires départementaux ou régionaux des PCAET ainsi que les élus et services des collectivités afin de définir les actions que pourraient porter les partenaires ou auxquelles ils pourraient participer.

À la suite de ces journées, les partenaires ont été directement sollicités par le bureau d'études accompagnateur et par la collectivité pour contribuer au plan d'action, sur les actions qu'ils étaient susceptibles de porter ou d'accompagner (techniquement ou financièrement).

Sur cette base, une ébauche de programme d'actions a été rédigée, et a fait l'objet d'une évaluation environnementale. Une première présentation de ce plan d'action s'est tenue en COPIL élargi le 4 septembre 2019 pour valider le format du plan d'action et les actions dans leurs grandes orientations. Le plan d'action ayant été approuvé, deux réunions ont été organisées par la collectivité pour le finaliser :

- une présentation aux membres de l'Association Interprofessionnelle du Terrassonnais des pistes d'actions envisagées pour les entreprises et du dispositif d'animation associé, afin de recueillir l'avis des entreprises sur ces dispositions ;
- une réunion avec la Chambre d'Agriculture pour préciser l'implication de la Chambre d'Agriculture sur le volet agricole.

Le programme d'actions et l'évaluation environnementale ont ensuite pu être finalisés. Le plan d'action a été présenté et validé en Comité de Pilotage le 4 décembre 2019.

## 4. LE PCAET DU TERRASSONNAIS EN PERIGORD NOIR THENON HAUTEFORT

### 4.1. Résumé des enjeux issus des diagnostics

Les principaux enjeux issus du diagnostic et de l'état initial de l'environnement sont les suivants.

#### Chiffres-clefs :

- **1714 GWh** consommés chaque année
- **320 ktCO<sub>2</sub>e** émises chaque année dont **109 ktCO<sub>2</sub>e** sont séquestrées (essentiellement par les forêts) soit **211 ktCO<sub>2</sub>e** d'émissions nettes.
- **8% d'ENR** locales
- Une facture énergétique annuelle de **95 M€**

#### Domaines prioritaires énergie-GES-air :

- **Industrie**
- **Transports**
- **Résidentiel**

#### Sujets clefs pour l'adaptation à l'échelle du territoire :

- **la ressource en eau**
- **la préservation de la forêt et des milieux naturels**
- **la protection des populations**
- **l'adaptation des pratiques agricoles**

Figure 1 : Principaux enjeux du diagnostic

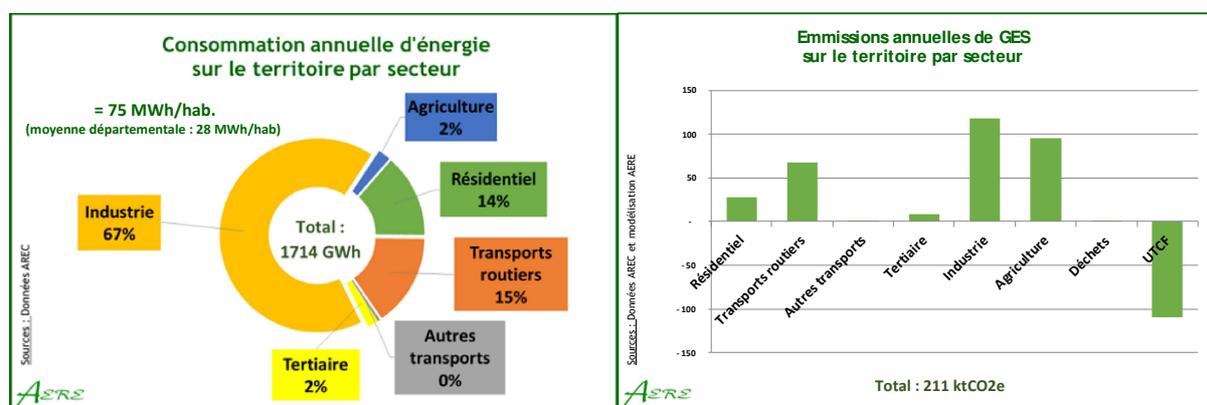


Figure 2 : Consommations d'énergie et émissions de Gaz à Effet de Serre par secteur sur le territoire

## 4.2. La stratégie et le programme d'actions

- **La stratégie**
  - **Les objectifs quantifiés**

L'analyse des potentiels de réduction par secteurs, des partenaires à mobiliser, de la maturité des acteurs et des projets sur le territoire, a servi de base aux réflexions sur la stratégie de réduction des émissions de GES élaborée par le territoire. Le scénario de transition énergétique de la communauté de communes a été élaboré de façon itérative avec les services, les élus et les partenaires. Les différents leviers ont été discutés en fonction des capacités de la collectivité et des acteurs du territoire à pouvoir les concrétiser.

Sur les émissions de gaz à effet de serre, comme sur les économies d'énergie et la production locale d'ENR, le territoire affiche des objectifs en deçà des objectifs nationaux, du fait de l'impact prépondérant de l'industrie. En effet, sur ce secteur, les réductions de consommation d'énergie envisageables à production constante ne sont pas à la hauteur des objectifs globaux nationaux. En outre, plus de 90% des émissions du secteur industriel (soit plus du tiers des émissions territoriales) proviennent des activités d'une seule entreprise (papèterie). La collectivité a donc peu de prise sur ce pan de sa stratégie, d'autant que des négociations pour maintenir l'activité sur le site et moderniser les équipements ont lieu à une échelle nationale.

Les objectifs envisagés sont néanmoins significatifs par rapport à la situation actuelle, ce qui montre un engagement de la collectivité sur les autres secteurs, notamment la mobilité et le bâtiment.

Ce scénario est évolutif, et sera actualisé au fil de la démarche, en fonction de la mise en œuvre des projets et des actions, et de l'apparition de nouvelles opportunités à intégrer.

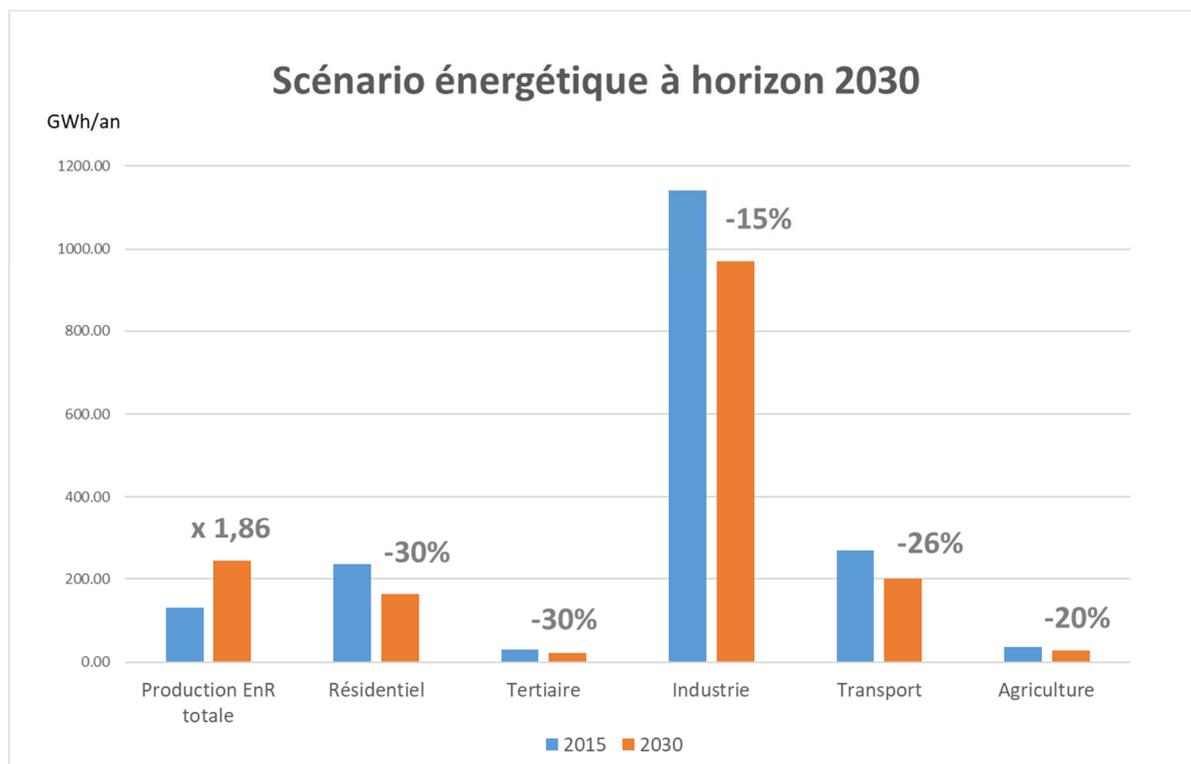


Figure 3 : Scénario énergétique à horizon 2030 – principaux objectifs par secteur

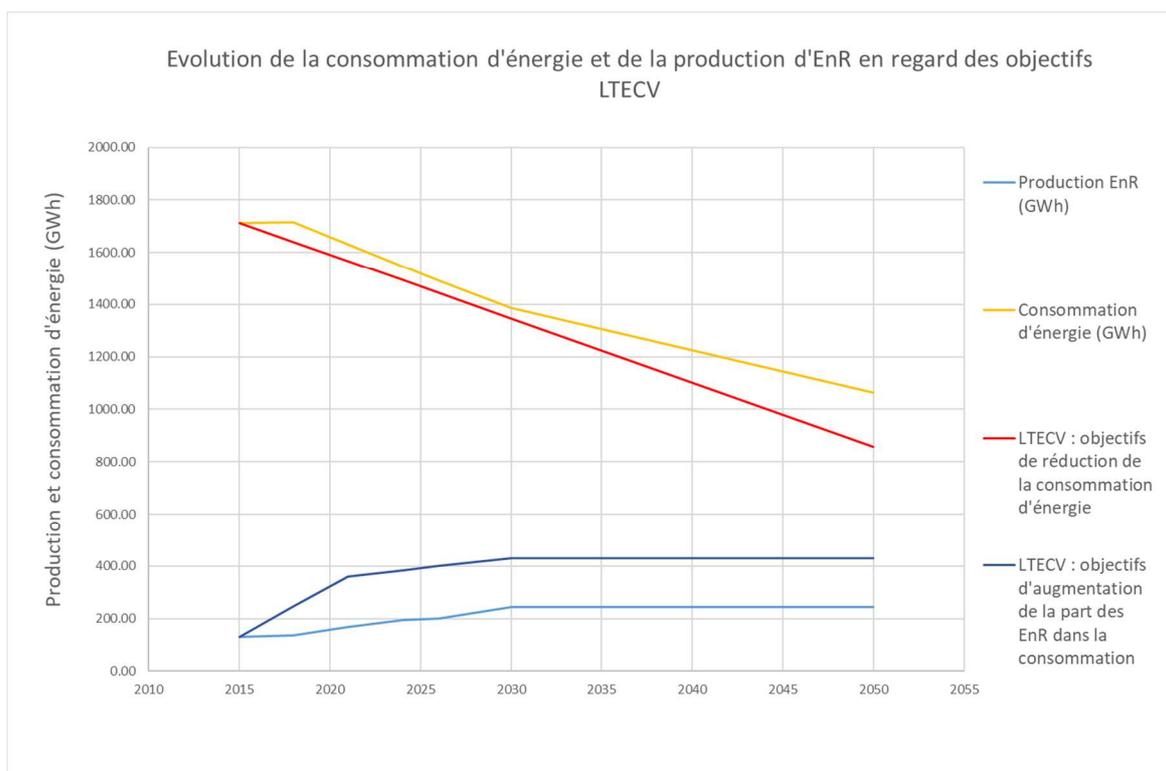


Figure 4 : Scénario énergétique à horizon 2050

• **Les orientations stratégiques du PCAET**

De grandes orientations ou axes stratégiques structurent le Plan Climat Air Énergie Territorial.

AXE	Intitulé	Ambition
AXE 1	Accompagner la transition vers une économie durable	Réduire l'impact des activités suivantes : - Industrie / Logistique - Agriculture - Tourisme / circuits-courts
AXE 2	Planifier un aménagement et une mobilité durables	- Organiser la mobilité - Préparer et faciliter l'intégration des ENR - Protéger les zones vulnérables
AXE 3	Atténuer les impacts des bâtiments	- Rénover les bâtiments résidentiels / tertiaires - Sensibiliser à la MDE / structurer la filière de rénovation
AXE 4	Développer et diversifier la production d'énergie renouvelable	- Identifier les zones préférentielles - Créer les conditions pour le développement de projets

Ces axes sont ensuite déclinés en actions : 23 fiches composent le plan de la collectivité. En effet, ce plan s'est voulu réduit pour un meilleur suivi et une animation facilitée, tout en répondant aux enjeux majeurs identifiés à la phase de diagnostic et en mobilisant les leviers considérés dans la stratégie.

Une action 0, hors axes, est également dédiée à l'animation du Plan Climat.

Deux types de portage des actions sont possibles :

- par la Communauté de communes (projets, ingénierie, animation),
- par des partenaires (Chambres consulaires, syndicats, etc.).

Ces 23 actions ont fait l'objet de la rédaction d'une fiche qui détaille pour chacune :

- Le descriptif
  - Contexte de l'action
  - Objectifs et contenu de l'action
- Le Pilotage et les moyens
  - Porteurs
  - Partenaires financiers
  - Partenaires techniques
  - Ressources
- Calendrier
- Indicateurs de suivi
- Ainsi que d'autres indicateurs quantitatifs ou qualitatifs quand cela est possible
  - Priorité de l'action
  - Difficulté de mise en œuvre
  - Énergie économisée annuellement (GWh/an)
  - Émissions évitées annuellement (t CO<sub>2</sub>/an)
  - Impact sur la qualité de l'air
  - Autre impact environnemental
  - Économies estimées
  - Rapport coût-efficacité

- **Les actions programmées**

Le tableau ci-dessous donne un aperçu général du plan d'action :

N°	Intitulé
0	Animer et suivre le PCAET
<b>AXE 1 - Accompagner la transition vers une économie durable</b>	
1	Initier des projets agricoles innovants sur le territoire
2	Optimiser la gestion de l'énergie des exploitations agricoles
3	Accompagner la mutation de l'agriculture
4	Mise en place de circuits-courts alimentaires
5	Soutenir la transition des activités touristiques
6	Favoriser la transition des activités industrielles et tertiaires
<b>AXE 2 - Planifier un aménagement et une mobilité durables</b>	
7	Intégrer les enjeux Climat-Air-Energie dans le PLUi
8	Préserver les milieux aquatiques et la ressource en eau
9	Agir sur les déplacements domicile-travail vers les territoires voisins
10	Agir sur les déplacements domicile-travail des entreprises du territoire
11	Favoriser le report modal vers des solutions partagées
12	Favoriser l'usage des modes doux
<b>AXE 3 - Atténuer les impacts des bâtiments</b>	
13	Réhabilitation du résidentiel privé
14	Réhabilitation des logements sociaux
15	Cibler le remplacement des chaudières fioul et GPL par des équipements ENR thermiques
16	Réduire la consommation d'énergie du patrimoine public
17	Sensibiliser les habitants à la Maîtrise de la Demande en Energie dans le bâtiment et à l'environnement
<b>AXE 4 - Développer et diversifier la production d'énergie renouvelable</b>	
18	Développement de projets de méthanisation
19	Développement du solaire photovoltaïque sur grandes toitures et ombrières
20	Lancement d'un Appel à Projet d'ENR citoyen
21	Favoriser le développement de réseaux de chaleur renouvelable
22	Adapter les réseaux de distribution d'énergies aux évolutions induites par la transition énergétique
23	Développer les motorisations alternatives sur le territoire

Les tableaux suivants détaillent les actions par axe stratégique en identifiant les objectifs et porteurs des actions et les leviers d'action mobilisés par l'axe.

L'action 0 sur l'animation et le suivi du PCAET est traitée en fin de rapport, dans la partie dédiée.

## Axe 1 : Accompagner la transition vers une économie durable

**Ambition : Réduire l'impact des activités suivantes :**

- **Industrie / Logistique ;**
- **Agriculture ;**
- **Tourisme / circuits-courts.**

N°	Intitulé	Objectifs	Porteurs
<b>AXE 1 - Accompagner la transition vers une économie durable</b>			
1	Initier des projets agricoles innovants sur le territoire	Répondre aux enjeux liés au changement climatique dans l'agriculture à travers des projets pilotes innovants	CA24
2	Optimiser la gestion de l'énergie des exploitations agricoles	Réduire de 20% les émissions énergétiques de l'agriculture à horizon 2030	CA24
3	Accompagner la mutation de l'agriculture	Réduire de 30% les émissions non énergétiques de l'agriculture à horizon 2050	CA24
4	Mise en place de circuits alimentaires courts et locaux	Réduire les émissions de l'agriculture en relocalisant la production alimentaire	CA24 CCTTH
5	Soutenir la transition des activités touristiques	Réduire l'impact des activités et hébergements touristiques 50 établissements labellisés d'ici 2030	Offices de Tourisme CCTTH
6	Favoriser la transition des activités industrielles et tertiaires	Faire de la transition énergétique un nouveau levier de développement de l'activité économique en communiquant sur des outils de diagnostics et de propositions de solutions aux entreprises.	CCTTH, CCI, bureaux d'études

Cet axe stratégique contribuera à activer les leviers d'action suivants :

- changement des pratiques culturelles ;
- sobriété et efficacité énergétique des exploitations agricoles ;
- mise en place de circuits alimentaires courts et locaux, notamment en renforçant la demande via la restauration collective ;
- sobriété, efficacité énergétique et production EnR dans les hébergements touristiques ;
- réduction de l'empreinte de la mobilité touristique ;
- sobriété et efficacité énergétique dans l'industrie.

## Axe 2 : Planifier un aménagement et une mobilité durable

### Ambition :

- **Organiser la mobilité**
- **Préparer et faciliter l'intégration des ENR**
- **Protéger les zones vulnérables**

N°	Intitulé	Objectifs	Porteurs
<b>AXE 2 - Planifier un aménagement et une mobilité durables</b>			
7	Intégrer les enjeux Climat-Air-Energie dans le PLUi	Favoriser la transition du territoire via l'aménagement et l'urbanisme	CCTTH
8	Préserver les milieux aquatiques et la ressource en eau	Mieux gérer la ressource en eau pour prévenir les conflits d'usage et préserver la qualité de l'eau	SMBVVD, SMBI, EPIDOR, CA, DDT
9	Agir sur les déplacements domicile-travail vers les territoires voisins	Augmenter la part modale des transports en commun (train, car) pour les déplacements vers les agglomérations de Périgueux et Brive-la-Gaillarde	CCTTH, Agglo. voisines
10	Agir sur les déplacements domicile-travail des entreprises du territoire	Réduire la part modale de l'autosolisme pour les trajets domicile-travail Démocratiser le travail en tiers-lieu	CCTTH
11	Favoriser le report modal vers des solutions partagées	15% des personnes covoiturent au moins 3 fois par semaine d'ici 2030	CCTTH
12	Favoriser l'usage des modes doux	Diminuer de 15% la part d'utilisation de la voiture pour les trajets de moins de 5km d'ici 2030	CCTTH

Cet axe stratégique contribuera à activer les leviers d'action suivants :

- Intégration des thématiques Climat-Air-Energie dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire : mobilité, rénovation énergétique, production EnR, protection des espaces naturels, gestion de la ressource en eau ;
- Adaptation au changement climatique : préservation des espaces naturels sensibles (zones humides) et gestion la ressource en eau ;
- Sobriété énergétique dans la mobilité (modes doux, tiers-lieux) ;
- Efficacité énergétique dans la mobilité (transports en commun, covoiturage, autopartage).

En ce qui concerne la mobilité, l'axe ciblera en particulier les déplacements domiciles-travail.

## Axe 3 Atténuer les impacts des bâtiments

### Ambition :

- **Rénover les bâtiments résidentiels / tertiaires**
- **Sensibiliser à la MDE / structurer la filière de rénovation.**

N°	Intitulé	Objectifs	Porteurs
<b>AXE 3 - Atténuer les impacts des bâtiments</b>			
13	Réhabilitation du résidentiel privé	Renforcer les dispositifs de rénovation de l'habitat privé pour atteindre à terme 380 logements rénovés par an	Bureau d'études en charge de l'OPAH CCTTH
14	Réhabilitation des logements sociaux	Réhabilitation des logements de faible performance énergétique	Bailleurs sociaux Facilaréno
15	Cibler le remplacement des chaudières fioul et GPL par des équipements ENR thermiques	Remplacer toutes les chaudières au fioul et GPL du résidentiel d'ici 2030 (soit environ 1750 chaudières)	CCTTH
16	Réduire la consommation d'énergie du patrimoine public	Accélérer la rénovation et viser 40 bâtiments publics rénovés d'ici 2024 Réduire de 20% la consommation d'énergie lié à l'éclairage public à horizon 2025 puis de 40% à horizon 2030	CCTTH, communes membres
17	Sensibiliser les habitants à la Maîtrise de la Demande en Énergie dans le bâtiment et à l'environnement	Massification des écogestes : -15% de consommation du résidentiel et du tertiaire en 2050 grâce à la sobriété	Association « Pour les Enfants du Pays de Beleyme », SMBVVD...

Cet axe stratégique contribuera à activer les leviers d'action suivants :

- sensibilisation du grand public aux écogestes ;
- mise en place d'outils dédiés à la rénovation énergétique des bâtiments, dont le parc public ;
- travail avec les bailleurs sociaux pour la rénovation de leur parc bâti ;
- remplacement des moyens de chauffage polluants (fioul et GPL) ;
- renforcement de la filière de rénovation sur le territoire.

## Axe 4 : Développer et diversifier la production d'énergie renouvelable

### Ambition :

- **Identifier les zones préférentielles ;**
- **Créer les conditions pour le développement de projets.**

N°	Intitulé	Objectifs	Porteurs
<b>AXE 4 - Développer et diversifier la production d'énergie renouvelable</b>			
18	Développement de projets de méthanisation	Développement d'un projet de méthanisation territoriale (équivalent à 1,2 MWe soit 20 GWh/an) et d'un projet collectif agricole à horizon 2030	CCTTH CA24
19	Développement du solaire photovoltaïque sur grandes toitures et ombrières	14 GWh de production solaire photovoltaïque sur de moyennes ou grandes toitures, sur le territoire d'ici 2030 (soit environ 280 toitures équipées) Développement d'ombrières photovoltaïques 1 GWh de production solaire thermique, soit une couverture de 5% des besoins en chaleur du secteur tertiaire sur le territoire d'ici 2030.	CCTTH CA24 CCI/AIT
20	Lancement d'un AAP d'ENR citoyen	1 grappe de toitures PV citoyenne en production au bout des 6 ans 1 ou 2 centrales photovoltaïques au sol à horizon 2030	CIRENA
21	Favoriser le développement de réseaux de chaleur renouvelable	Promouvoir les réseaux de chaleur auprès des différentes communes Identifier les zones propices à la mise en place de réseaux de chaleur sur le territoire	CCTTH
22	Adapter les réseaux de distribution d'énergies aux évolutions induites par la transition énergétique	Adapter les réseaux aux changements des modes de consommation induits par la transition énergétique Accueillir les productions d'électricité et de gaz renouvelables	SDE24
23	Développer les motorisations alternatives sur le territoire	Renforcer les motorisations alternatives sur le territoire Etudier la faisabilité d'une station GNV	GRDF, porteur privé pour la station GNV

Cet axe stratégique contribuera à activer les leviers d'action suivants :

- Développement de la méthanisation ;
- Développement de la production solaire photovoltaïque et thermique
- Evolution coordonnée des réseaux énergétiques avec le développement de la production EnR ;
- Développement des réseaux de chaleur ;
- Décarbonation de la mobilité par le soutien aux motorisations alternatives (électrique, GNV).

## 5. ANIMATION DE LA DEMARCHE

### 5.1. Pilotage

#### • Organisation du PCAET

Le PCAET est porté en interne par le chef de projet PCAET en la personne du chargé de mission développement durable. Une équipe projet interne transverse a été définie, qui aura pour but de suivre et piloter l'avancement du PCAET. Cette équipe est composée de :

- le chargé de mission développement durable,
- le Président de la communauté de communes du Terrassonnais en Périgord-Noir Thenon Hautefort,
- les élus de la Commission PCAET, au nombre de 3 : les maires des communes de Condat, Beauregard et Pazayac.

Des réunions d'équipe projet sont prévues deux fois par an pour suivre l'avancement du plan d'action et faire remonter les modifications dans les actions.

Au niveau des partenaires externes, l'objectif est de développer transversalité et coopération inter-organismes. Une forte articulation avec les partenaires départementaux et locaux est en effet nécessaire pour démultiplier les actions, et en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre du PCAET dans les filières professionnelles : entreprises (Association Interprofessionnelle du Terrassonnais AIT, CCI, CMA), bâtiment (CAUE, ARTEE, bailleurs sociaux, CAPEB, FFB), agriculture (avec la CA), tourisme (Offices du Tourisme, EPCI voisins) ...

#### • Animation du PCAET

Pour assurer un pilotage efficace du PCAET, une fiche action 0 a été dédiée à ce sujet, qui réunit les principales informations nécessaires au chef de projet.

#### **Ambitions :**

- **Diminuer de 19% la consommation d'énergie finale en 2030 par rapport à 2015 ;**
- **Multiplier par 1,86 la production d'énergie renouvelable locale.**

N°	Intitulé	Objectifs	Porteurs
0	Animer et suivre le PCAET	Piloter le PCAET et favoriser l'engagement des citoyens et des acteurs locaux	CCTTH

L'action 0 d'animation du PCAET contribuera à activer les leviers d'action suivants :

- Sensibilisation et communication sur la transition écologique ;
- Structuration des filières professionnelles.

Pour passer à une phase opérationnelle de mise en œuvre ambitieuse des actions, il est en effet nécessaire de mettre en place un dispositif d'animation, porté par la communauté de communes, qui permette de décliner le PCAET auprès des différents acteurs socio-économiques.

- Décliner les plans d'animation en direction des entreprises, au travers en particulier des actions mises en place par les partenaires consulaires (CCI, CMA) et l'ADEME et en mobilisant le réseau local existant à travers l'AIT.
- Décliner le plan d'animation en direction des exploitants agricoles, en partenariat fort avec la chambre d'agriculture, et les autres partenaires du plan d'action départemental sur l'adaptation de l'agriculture au changement climatique.
- Décliner le plan d'animation en direction des habitants : assurer la tenue d'actions de sensibilisation et d'information (salons, foires expo, etc.) régulière, en formalisant un programme de mobilisation pluriannuel identifiant les thématiques, les cibles et les supports. La mise en place d'actions collectives des différents EPCI engagés dans la démarche, et avec l'appui du SDE 24, pourra permettre de produire un programme de communication et des outils de diffusion communs.
- Décliner le plan d'animation en direction des communes : l'animation spécifique aux communes fait l'objet d'actions particulières dans le plan d'action (organisation d'un Club-Climat des communes réuni 2 fois par an notamment) mais pourra s'accompagner aussi de communications spécifiques, dont entre autres la restitution annuelle en conseil communautaire du suivi du PCAET.
- Participer aux événements d'animation des PCAET à échelle supra-EPCI : la démarche groupée des PCAET initiée par le SDE24 aura également ses temps d'animations à travers le Club-Climat des collectivités organisé par le SDE24. D'autres événements concernant les PCAET sont organisés à une échelle plus large encore, à l'image de réunions d'informations tenues sous l'égide du Conseil Régional, de la DDT ou encore de l'ADEME, auxquels la communauté de communes du Terrassonnais continuera à participer assidument.

## 5.2. Démarche de suivi et évaluation

Le PCAET va faire l'objet d'une démarche de suivi et évaluation sur 6 ans, avant son renouvellement.

Niveau du suivi/évaluation	Objectif de l'évaluation	Ce que l'on cherche à mesurer	Les outils de mesure associés
<b>1- Programme d'actions</b>	Suivre la <b>mise en œuvre technique du plan d'actions</b> : réalisation et résultats visibles de l'action programmée	La mise en œuvre des ambitions et actions programmées	<b>Tous les ans :</b> - Indicateurs de réalisation (avancement) pour chaque action - Indicateurs de moyens par ambition - Budgets engagés - Éventuellement entretien qualitatif avec le porteur de l'action
<b>2-Stratégie</b>	- Assurer l'évaluation et le <b>pilotage politique</b> des opérations stratégiques - Evaluer la <b>pertinence, la cohérence et l'efficacité</b> du programme d'actions (en particulier actions publiques) en regard des moyens mis en œuvre	Les principaux résultats et impacts de la stratégie de transition énergétique	<b>Tous les 3 ans</b> - Indicateurs stratégiques - Séminaire d'évaluation  Rédaction d'un rapport d'évaluation

L'animation de la démarche, de son dispositif de suivi et de l'évaluation doit permettre de piloter le PCAET selon une démarche d'amélioration continue. Ainsi, année après année, le programme d'actions pourra être réorienté en fonction des avancées ou des difficultés constatées, ainsi que des opportunités qui pourront se faire jour, en particulier en lien avec les démarches régionales (SRADDET) et les financements à venir.